

Pétitions

M. le Président: Le député de Spadina (M. Heap) a posé une question à la présidence. La présidence hésite beaucoup à parler d'une situation qui est encore très hypothétique. La présidence est très consciente du fait que le problème est soulevé par tous les trois partis représentés à la Chambre. Je crois qu'il convient d'en saisir le comité. Le comité, qui décide librement de la façon de procéder, voudra certainement voir sous quel angle il désire aborder le problème.

Les comités essaient de trouver un moyen d'examiner d'autres responsabilités, et le comité devra de toute apparence examiner ce cas-ci, entre autres choses, dans un premier temps du moins, à supposer que les députés le saisissent du problème.

Je songe toutefois à la raison pour laquelle le député de Spadina a soulevé la question, et la présidence est toujours prête à discuter n'importe quand des problèmes difficiles avec les députés, s'ils le lui demandent.

visant à modifier la Loi sur les brevets de sorte que le Canadien moyen puisse continuer à se procurer des médicaments d'ordonnance à un prix raisonnable.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une autre pétition d'un groupe de citoyens du troisième âge, le groupe *Senior Power*, de Regina et de Regina Beach—je parie que vous resouppçonnez pas l'existence d'une plage à Regina, monsieur le Président—dans laquelle ils se déclarent convaincus que les modifications proposées à la Loi sur les brevets feront augmenter le prix des médicaments, ce qui entraînera une hausse des coûts des régimes provinciaux d'assurance-médicaments. Ils invitent donc humblement la Chambre à rejeter ces propositions qui, selon eux, feront augmenter le prix des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens.

● (1520)

LES TRANSPORTS—LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition provenant d'autres belles régions du pays, notamment Halifax, Dartmouth, Moncton, Waverley, New Bedford et bien d'autres endroits des provinces de l'Atlantique. Les pétitionnaires sont d'opinion que les transports sont un monopole naturel sans la réglementation économique, et que la réforme de la réglementation économique ou déréglementation proposée dans le projet de loi C-18 du gouvernement sèmera inutilement le chaos dans l'industrie des transports et entraînera un abaissement inacceptable des normes de sécurité ainsi que la détérioration de la qualité et une diminution de la variété et de la fréquence du service. Ils demandent donc que la Chambre fasse retirer le projet de loi C-18 par le gouvernement ou bien qu'elle en rejette entièrement les propositions.

[Français]

OPPOSITION AU PLAN DE REDRESSEMENT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter des pétitions de Canadiens de tout le pays touchant au nouveau plan d'opération de la Société canadienne des Postes, créant deux classes de citoyens avec l'instauration de superboîtes postales.

A ces causes, monsieur le Président, ils demandent que le Parlement rejette le plan de la Société canadienne des postes et établisse un service postal uniforme pour tous les Canadiens de toutes les régions du pays.

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT L'IMPORTATION DE LIVRES

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, il est aussi de mon devoir de présenter quelques pétitions venant de gens de la Colombie-Britannique, soit Summerland, Gibsons (North Vancouver) et Penticton encore en Colombie-Britannique. Ces pétitions sont au sujet du tarif qui a été imposé sur les importations de livres de langue anglaise, et demandent humblement au Parlement que ce tarif soit enlevé.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LOI SUR LA RADIO

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, à titre de président du comité législatif sur le projet de loi C-3 tendant à modifier la loi sur la radio, j'ai l'honneur de présenter le projet de loi à la Chambre sans proposition d'amendement.

* * *

PÉTITIONS

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition de certains résidents de ma circonscription de Winnipeg qui signalent que les propositions du gouvernement fédéral visant à modifier des dispositions de la Loi sur les brevets visant les médicaments d'ordonnance feront augmenter le prix des médicaments pour les consommateurs canadiens et restreindront considérablement la capacité du Canadien moyen d'acheter les médicaments d'ordonnance qui lui sont nécessaires. En conclusion, les pétitionnaires invitent le Parlement à rejeter immédiatement ces propositions.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter, en vertu de l'article 106 du Règlement, une pétition des résidents de Langley, Aldergrove, Surrey et Delta, en Colombie-Britannique, de la ville de Toronto, et de Saskatoon et de Alberta, en Saskatchewan. Les pétitionnaires y signalent tout simplement que les modifications à la Loi sur les brevets qu'envisage actuellement le gouvernement entraîneraient une augmentation considérable du prix des médicaments d'ordonnance et limiteraient ainsi considérablement la capacité du Canadien moyen d'acheter les médicaments d'ordonnance qui lui sont nécessaires. Ils demandent donc au gouvernement de rejeter ces propositions